



[Startseite](#) > [Kirche](#) > [Bekanntmachungen](#) > [Nouvelle règle concernant le ministère de sous-diacre](#)

Nouvelle règle concernant le ministère de sous-diacre

Zurich. De par le monde, quelque 265'000 frères du ministère sont au service des frères et surs dans plus de 68'000 communautés. Plus de 90 % d'entre eux sont des prêtres, diacres et sous-diacres. Cette proportion très élevée assure la cure d'âme individuelle des près de 10 millions de chrétiens néo-apostoliques.

Du fait d'évolutions historiques différentes, au sein des églises territoriales, les ministères de sous-diacre et de diacre sont diversement représentés. Bien qu'il s'agisse de deux échelons ministériels distincts, leurs champs de compétences ont fini par se chevaucher en maints endroits au fil du temps.

Au cours d'une récente assemblée, l'apôtre patriarche et les apôtres de district ont pris la résolution suivante: A partir du 1^{er} janvier 2002, il n'y aura plus, dans le monde entier, d'ordinations dans le ministère de sous-diacre. Le ministère n'est pas aboli pour autant, mais il ne sera plus rempli à l'avenir.

Zurich, le 29 juillet 2001

25 de agosto de 2001